Nations Unies S/PV.7950



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7950e séance

Mercredi 24 mai 2017, à 10 h 50
New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Fernández Revollo
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

17-14842 (F)





La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, à participer à la présent séance.

M. Shearer participe à la présente séance par visioconférence depuis Djouba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Shearer.

M. Shearer (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud et sur le déploiement de la force de protection régionale.

Il peut sembler inhabituel de commencer mon exposé par un bulletin météo, mais il est important de signaler que les pluies sont arrivées au Soudan du Sud. Ces pluies saisonnières dictent pratiquement tous les aspects de la vie dans le pays, y compris le cycle du conflit. Dans tout le pays, nous assistons à la dernière tentative de positionner les forces avant que les routes ne deviennent impraticables pour les quatre prochains mois, et avec cela, la nature du conflit change.

On observe d'importantes manœuvres militaires particulièrement dans le nord, sur la rive occidentale du Nil dans les zones tribales des Chillouk et dans le nord du Jongleï, dans la partie orientale du pays, habitée principalement par des Nuer. Dans ces deux régions, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), qui relève du Gouvernement, a capturé d'anciens bastions de l'APLS dans l'opposition et renforcé ses positions.

Dans l'ancien État de l'Unité, au centre du pays, l'APLS continue de mener des combats de faible intensité. Cette région, qui été déclarée zone de famine en février, connaît une situation très précaire et compte de nombreux déplacés. Le 3 mai, des coups de feu ont été tirés directement sur une base de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) située à seulement 500 mètres de la ville de Leer. Les Casques bleus ghanéens ont riposté avec vigueur et ont réussi à repousser l'attaque. Une enquête interne est en cours pour déterminer qui est à l'origine de cette attaque et quelles en sont les raisons. Malheureusement, cela a conduit certaines organisations humanitaires qui travaillaient aux côtés de la MINUSS à réduire leurs effectifs à un moment où on a désespérément besoin de leur contribution. Ce sont des gens courageux, mais ils ne devraient jamais être visés par des attaques. Rien que pour cette raison, je condamne dans les termes les plus vifs cette attaque cruelle.

Les conflits intercommunautaires persistent sur l'ensemble du territoire national. Des tensions de longue date entre les Dinka Bor et les Murle dans le Jonglei, dans l'est du pays, se sont exacerbées dangereusement, mettant en danger des centaines de vies humaines ces dernières semaines. La MINUSS a poursuivi ses efforts de médiation, et au cours des deux dernières semaines, a apporté son appui dans le cadre des va-et-vient effectués entre les différentes communautés par une délégation dirigée par le Premier Vice-Président, Taban Deng Gai. Hier, ces efforts ont abouti à la signature d'un accord conjoint de cessation des hostilités. Ce n'est qu'un début, mais je suis encouragé par la volonté des deux parties de poursuivre les discussions sur des questions de fond, que nous continuerons d'appuyer, bien entendu.

Dans la région du Bahr el-Ghazal, dans l'ouest du pays, les affrontements entre l'APLS et les forces d'opposition se sont poursuivis; 22 000 personnes sont arrivées dans la ville de Wau en provenance des régions environnantes pour chercher refuge auprès des Nations Unies et des églises. Le Gouvernement a toujours empêché l'accès aux zones situées en dehors de Wau, mais tout récemment, une patrouille bangladaise d'infanterie de la MINUSS a pu atteindre des zones situées au sud-ouest de Wau, qui étaient jusque-là inaccessible. La région était complètement abandonnée à l'arrivée de la patrouille, qui a pu constater des signes d'activité militaire partout.

Dans le sud, dans la région de l'Équatoria, les affrontements entre l'APLS et les milices alliées persistent. Une fois de plus, la ville de Yei est au centre de ces combats. Les violences se sont poursuivies sans

relâche à Yei, tel que l'indique le rapport que nous avons publié conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme concernant les événements survenus entre juillet 2016 et janvier 2017. Ce rapport, qui a été publié la semaine dernière, fait état de 114 assassinats commis par les forces pro-gouvernementales. L'ampleur des exactions commises par les groupes d'opposition n'est toujours pas connue, car l'accès à ces zones nous a été interdit. Toutefois, les images satellite ont corroboré les observations faites sur le terrain concernant des incendies généralisées de maisons et de villages.

Depuis janvier, la MINUSS a déployé des patrouilles de longue durée à Yei, presque sans interruption. La dernière patrouille est arrivée dans cette région cette semaine – après avoir été prise pour cible par des coups de semonce. Sa présence a permis d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et d'avoir des échanges avec les parties prenantes au conflit et surtout, de rassurer les civils qui se sentent très vulnérables. Des missions de suivi sont prévues.

Les pluies peuvent apporter un répit s'agissant des manœuvres militaires de grande envergure, mais elles compliquent les interventions humanitaires et annoncent inévitablement le spectre du choléra au Soudan du Sud. À ce jour, 7 700 cas ont été signalés. Plus de 60 % du territoire national sera désormais inaccessible par route ou au moyen de pistes d'atterrissage, et les efforts humanitaires devront se faire uniquement par voie aérienne et par barge.

Pendant le mois écoulé, les acteurs humanitaires ont concentré leurs efforts sur la fourniture d'une assistance à plus de 20 000 civils qui ont cherché refuge dans le petit village d'Aburoc dans le Haut-Nil, après avoir été déplacés du fait des combats entre l'APLS et l'opposition. La plupart de ces personnes étaient très faibles à leur arrivée à Aburoc – des conditions idéales pour que le choléra fasse des ravages.

Au début de mai, la MINUSS a transporté par hélicoptère un détachement de Casques bleus rwandais à Aburoc pour un déploiement à court terme. Cela a permis de rassurer les organismes humanitaires, qui se sont immédiatement déployés dans le village. Le choléra a éclaté dans la ville, mais grâce à l'amélioration de l'approvisionnement en eau et une riposte médicale ferme de la part des organismes qui sont sur place, il a été possible d'enrayer sa propagation et de sauver de nombreuses vies. Nous pouvons reproduire cette formule où nos soldats de la paix collaborent avec d'autres acteurs avec plus de flexibilité, tout en renforçant nos activités, comme je l'ai indiqué au Conseil dans mon dernier exposé (voir S/PV.7930).

Je voudrais rendre hommage aux acteurs humanitaires qui travaillent au Soudan du Sud. Le travail qu'ils accomplissent dans l'un des environnements les plus difficiles et les plus éprouvants sur le plan opérationnel – et dans les endroits les plus reculés – a permis de sauver de nombreuses vies. Je voudrais en particulier saluer le Programme alimentaire mondial, qui a prépositionné plus de 90 % de l'aide alimentaire pour la prochaine saison des pluies. Il est vrai que nous nous heurtons à des problèmes d'accès à certaines zones, principalement du fait d'acteurs locaux, en particulier dans les zones où des combats sont en cours. Je condamne néanmoins les violences inacceptables qui continuent de prendre pour cible des travailleurs humanitaires, notamment des menaces, des arrestations, des agressions et même des meurtres.

Comme l'indique le dernier rapport mensuel du Secrétaire général, le déploiement des avant-gardes de la force de protection régionale a commencé. À ce jour, tous les 60 membres du détachement précurseur de génie service du Bangladesh sont arrivés à Djouba avec leur matériel, et le détachement précurseur d'intervention rapide du Népal sera sur le terrain d'ici la fin du mois. Les principaux éléments de ces contingents devraient être sur place d'ici juillet. L'avant-garde de la compagnie d'infanterie rwandaise devrait se déployer à la fin de juin ou en juillet, après le règlement des questions relatives aux exonérations fiscales. En outre, je crois comprendre que le matériel de la compagnie d'infanterie éthiopienne qui doit être déployée est en train d'être remis en état. Cette compagnie devrait être déployée d'ici août.

Avec l'arrivée des pluies, le conflit se déplace habituellement du champ de bataille vers l'arène politique. Nous voyons déjà des signes de changements sur le plan politique. Comme le Conseil le sait, le 9 mai, le Président Salva Kiir a démis le Chef d'État-major de l'APLS, Paul Malong, de ses fonctions. Après avoir quitté la capitale pour se rendre dans sa ville natale d'Aweil dans l'ouest du pays, Malong est retourné à Djouba, et la situation semble être calme. Le Président a récemment annoncé plusieurs changements concernant l'APLS, en termes de structure et de nominations, et a remplacé le Gouverneur d'Aweil. Beaucoup s'attendent à d'autres changements et probablement à un remaniement ministériel.

Le Président est également passé à l'action en ce qui concerne le dialogue national, qui a été

lancé officiellement ce lundi à Djouba. Le Président ougandais Yoweri Museveni a assisté à la cérémonie. Le Président Salva Kiir a de nouveau annoncé un cessez-le-feu unilatéral et s'est engagé à examiner la situation des prisonniers politiques. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces annonces. Toutefois, il faudra surveiller de près la situation en ce qui concerne le nombre de prisonniers qui seront effectivement libérés et s'agissant de savoir si le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, organisation créée par l'Accord de paix pour surveiller les violations du cessez-le-feu et qui bénéficie de l'appui de la MINUSS, peut se déplacer en toute liberté pour mener à bien ses tâches de surveillance du cessez-le-feu. Comme on dit, il faut juger sur pièces.

S'il est vrai que l'on ne peut que se féliciter du fait que le dialogue national mettra l'accent sur la réconciliation, comme nous l'avons déjà dit, il doit également être caractérisé par une véritable participation des groupes de l'opposition pour être crédible. Entre-temps, les groupes d'opposition, principalement à l'étranger, ont adopté une position commune et ont dénoncé conjointement le dialogue.

Comme beaucoup de membres du Conseil l'ont indiqué, les États de la région ont beaucoup d'influence sur le processus politique. Hier, j'ai rencontré à Djouba le Président Festus Mogae, qui dirige la Commission mixte de suivi et d'évaluation, et il nous a communiqué les dernières informations concernant ses contacts avec les acteurs régionaux ces derniers mois. Le Président Museveni, s'exprimant lundi à l'occasion du lancement du dialogue national, a demandé que l'on imprime un nouvel élan au Mouvement populaire de libération du Soudan mais n'a pas évoqué l'Accord de paix. Lors d'une réunion que j'ai tenue récemment avec lui en compagnie de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Soudan et le Soudan du Sud, M. Nicholas Haysom, il a parlé à nouveau de ses contacts avec les responsables de l'opposition, notamment en ce qui concerne les élections. Dans le même temps, il y a des informations selon lesquelles le Kenya est en contact avec des personnalités de l'opposition basées à l'étranger. Je note avec satisfaction que les États Membres de la région intensifient leur engagement. Cependant, il reste essentiel de formuler une position régionale cohérente et unifiée à propos du Soudan du Sud.

Comme je l'ai mentionné le mois dernier (voir S/PV.7930), il est maintenant plus que jamais impératif de veiller à ce que le Conseil se rallie à une stratégie commune pour faire progresser le processus politique au Soudan du Sud. Nous saluons et remercions les membres du Conseil, individuellement et collectivement, pour leur soutien à la MINUSS et à la communauté humanitaire, qui surmontent toutes deux d'immenses difficultés pour faire une réelle différence dans la vie des gens. Mais l'unité de but enverra le meilleur signal aux dirigeants politiques du Soudan du Sud, à savoir qu'ils doivent se préoccuper avant tout du sort de leurs citoyens.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Shearer de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Shearer, pour son exposé aujourd'hui. Il est toujours bon d'entendre ses rapports, bien que celui-ci soit vraiment alarmant.

Deux mille huit cents – c'est le nombre moyen de Sud-Soudanais qui fuient tous les jours vers les pays voisins; 90 – c'est le nombre d'incidents et de restrictions déclarés relatifs à la prestation de l'aide humanitaire pour le mois d'avril, et le chiffre mensuel le plus élevé à ce jour cette année; 100 – c'est le nombre de travailleurs humanitaires obligés de se déplacer en avril en raison des hostilités actives; 84 – c'est le nombre total de travailleurs humanitaires tués au Soudan du Sud depuis le début du conflit, dont 17 cette année seulement, faisant du Soudan du Sud l'endroit le plus dangereux au monde pour les humanitaires; inconnu – c'est le nombre de femmes et de filles qui ont été violées cette année dans le cadre de cette guerre insensée ou qui l'ont été au titre d'un prétendu impôt dont elles doivent s'acquitter parce qu'elles partent chercher refuge ailleurs.

Le Gouvernement a annoncé un cessez-le-feu unilatéral le 22 mai, deux mois après avoir promis à l'Autorité intergouvernementale pour le développement qu'il le ferait, et seulement après avoir mené des offensives dans plusieurs endroits du Soudan du Sud avant le début de la saison des pluies. Nous n'avons pas non plus vu disparaître les obstacles et les menaces auxquels la Mission des Nations Unies au Sud-Soudan (MINUSS) doit faire face dans l'exécution de son mandat, lesquels se sont manifestés tout récemment par des violences sur la rive ouest du Nil, alors que la MINUSS tentait d'atteindre des populations vulnérables

et, comme M. Shearer vient de nous en informer, par une attaque contre la base de la MINUSS à Leer ce mois-ci. Comme il l'a souligné, la Mission doit avoir accès aux civils lorsque ceux-ci ont besoin de protection, pas seulement une fois que les combats ont cessé et que tous les civils ont fui.

Nous ne pouvons qu'en conclure que les parties n'ont toujours pas l'intention d'appliquer effectivement les mesures énoncées dans la déclaration du Président du Conseil de sécurité du 23 mars (S/PRST/2017/4). Nous condamnons les récentes campagnes militaires menées par les forces gouvernementales du Soudan du Sud, conçues pour être des représailles ethniques disproportionnées et saisir des territoires afin d'avoir un avantage stratégique. Nous déplorons également la violence provoquée par ceux qui sont dans l'opposition, ce qui ne fait qu'exacerber la situation et perpétuer ce cercle vicieux. Encore une fois, nous appelons toutes les parties à mettre fin à la violence, à revenir à la table de négociations et à accorder à la MINUSS et aux organisations d'aide humanitaire un accès sans entrave. Nous nous félicitons de la capacité de la MINUSS à s'acquitter de son mandat de protection des civils, à rendre possible la fourniture d'une assistance humanitaire d'urgence et à déployer les premiers éléments de la force de protection régionale.

Le seul moyen de parvenir à une solution durable au conflit au Soudan du Sud et de mettre un terme aux souffrances qu'il a causées est de mettre en place un processus politique inclusif dirigé par les Sud-Soudanais eux-mêmes. Nous appelons les Nations Unies, l'Union africaine et leurs partenaires régionaux à coordonner étroitement leurs efforts pour relancer le processus et élaborer un plan clair pour la voie à suivre. Le mois dernier (voir S/PV.7930), nous avons demandé instamment au Conseil d'aller de l'avant en utilisant les outils dont nous disposons, tels que des sanctions supplémentaires et un embargo sur les armes. Depuis, un nombre encore plus grand de personnes ont souffert, plus de femmes et d'enfants ont été violés et des dizaines de milliers d'autres ont été déplacés à cause des combats.

Aujourd'hui, nous avons voté pour proroger les mesures de sanctions existantes au Soudan du Sud par l'adoption de la résolution 2353 (2017). Maintenant, nous devons étayer nos paroles par des actions concrètes. Nous continuerons à dialoguer avec les membres du Conseil et les partenaires régionaux et internationaux afin de renforcer les mesures supplémentaires visant à mettre fin à la violence, y compris la violence sexuelle, au Soudan du Sud et à engager les parties à revenir à la table de négociations. Ce sont les Sud-Soudanais qui continueront de supporter le coût terrible de notre inaction, un coût qui ne fera qu'augmenter avec le temps. J'exhorte les membres du Conseil à utiliser les outils à notre disposition le plus tôt possible et à prendre des mesures pour mettre fin aux souffrances.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. David Shearer, pour son exposé et salue le bon travail qu'il a réalisé au cours des derniers mois.

Il est très compréhensible que nous restions extrêmement préoccupés par la situation sécuritaire, politique et humanitaire au Soudan du Sud. Ce que nous continuons à voir, ce sont des vies perdues et de grands déplacements de la population civile. Si nous ne parvenons pas à éviter ce qui pourrait autrement nous mettre sur un terrain glissant, les conséquences géopolitiques et humanitaires seront terribles. À l'heure actuelle, il n'y a pas de plus grande priorité, comme l'a dit la représentante des États-Unis, que de veiller à ce que toutes les parties au conflit prennent de vraies mesures pour mettre immédiatement fin aux hostilités et à la violence afin que les Sud-Soudanais cessent de souffrir. Dans ce contexte, nous applaudissons le travail critique de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et remercions le Représentant spécial, M. Shearer, pour son exposé lucide sur la question. Nous n'avons pas beaucoup à ajouter à ce qu'il a dit à propos de la force de protection régionale.

Nous accueillons également avec satisfaction le cessez-le-feu unilatéral et la libération de prisonniers politiques déclarés par le Président Salva Kiir le 22 mai. Nous espérons que le Gouvernement honorera ses engagements et prendra les mesures de confiance nécessaires. Il importe que le Conseil reconnaisse ce fait nouveau et engage instamment toutes les autres parties à faire de même en arrêtant immédiatement les combats. Nous voudrions également souligner que la situation humanitaire grave continue d'exiger toute notre attention. Toutes les mesures possibles doivent être prises pour sauver des vies et prévenir la famine. La communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire. Toutes les parties sur le terrain doivent également faciliter un accès sûr et sans entrave, sans conditions d'aucune sorte, afin que les acteurs humanitaires puissent atteindre ceux qui ont besoin d'aide pour survivre.

Mais tout cela - le cessez-le-feu et les efforts pour atténuer la situation humanitaire - ne peut avoir un sens durable que si l'on peut voir une lumière au bout du tunnel où se déroule le processus de paix. La situation reste incohérente et confuse, dans une large mesure en raison du manque de coordination entre les parties qui tentent d'aider le Soudan du Sud à réaliser la paix. Bien sûr, cela n'implique nullement qu'une grande part des responsabilités n'appartient pas aux parties au conflit.

La paix et la sécurité durables au Soudan du Sud ne peuvent prévaloir qu'au travers d'un dialogue et d'une réconciliation véritables. Nous réitérons notre conviction que l'accord de paix de 2015 reste un cadre important pour mettre fin au conflit et que sa pleine mise en œuvre, grâce à une plus grande inclusivité, au pardon et à la réconciliation, peut rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Les parties doivent s'engager à mettre en œuvre leur accord de bonne foi et à maintenir l'intérêt national au-dessus de toutes les autres préoccupations.

Nous continuons de penser que le dialogue national est véritablement susceptible de faciliter la relance du processus de paix. À cet égard, l'ouverture du dialogue national et la prestation de serment des membres du omité de pilotage le 22 mai sont naturellement des pas dans la bonne direction, mais nous tenons à souligner encore une fois qu'il faut que ce processus soit sans exclusive pour atteindre l'objectif escompté. Nous appelons toutes les parties à saisir l'occasion de participer au dialogue dans un esprit constructif et en toute bonne foi. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent contribuer à faire en sorte que le dialogue national soit couronné de succès.

Nous sommes probablement en meilleure position qu'il y a quelques mois pour faire avancer le processus de paix. Des efforts sont en cours au plan régional pour tenter de relancer le processus de paix au Soudan du Sud, et nous pensons qu'il est important de les appuyer. En particulier, une initiative prometteuse a été lancée par le Président ougandais, M. Museveni, à laquelle M. Shearer a fait allusion et qui mérite que l'on en assure le suivi et qu'on lui prête appui. Le Président Museveni sait qu'il a tout l'appui du Premier Ministre éthiopien et du Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ainsi que des autres membres de cette organisation régionale.

L'effort kényan est conçu pour étayer cette initiative. Nous attendons avec intérêt que soit convoqué en temps voulu un sommet de l'IGAD, lorsqu'il semblera receler une valeur ajoutée. De notre point de vue, le plus indispensable est que la région continue de s'exprimer d'une même voix, de sorte que la communauté internationale et, avant tout, le Conseil de sécurité puissent être sur la même longueur d'onde. Rien n'est plus dommageable pour un processus de paix que des messages contradictoires, qui empoisonnent les efforts de rétablissement de la paix.

Nous sommes heureux à cet égard que l'Union africaine et l'IGAD s'assurent systématiquement que leurs efforts soient toujours intégralement coordonnés. Nous sommes encouragés désormais par le fait que le nouveau Président de la Commission de l'Union africaine s'implique personnellement, comme en témoigne sa visite au Soudan du Sud. Il en va de même du Secrétaire général, dont le Représentant spécial, M. Shearer, et l'Envoyé spécial, M. Haysom, jouent un rôle actif.

Tous ces efforts exigent une coopération accrue et une coordination plus étroite. C'est pourquoi nous continuons de considérer qu'il est indispensable que l'Union africaine, l'IGAD et l'ONU adoptent une approche unifiée s'agissant des efforts visant un règlement pacifique et rapide du conflit au Soudan du Sud. À cet égard, la déclaration conjointe à la presse publiée le 29 janvier par l'Union africaine, l'ONU et l'IGAD représente toujours pour ces trois organisations un cadre utile de coopération dans l'action qu'elles mènent ensemble pour relancer le processus de paix au Soudan du Sud – et sa mise en œuvre demeure essentielle pour le règlement du conflit.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Shearer de l'exposé qu'il vient de présenter et de tout le travail d'excellente qualité qu'il accomplit.

La présente séance intervient deux mois après que le Président Kiir s'est de nouveau engagé à un cessez-le-feu au Soudan du Sud – deux mois après que le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2017/4) énonçant des mesures très claires. Nous devrions aujourd'hui faire le bilan de deux mois de paix, deux mois au cours desquels une aide vitale aurait été fournie à ceux qui en ont besoin, deux mois au cours desquels la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) aurait protégé les civils. Au lieu de cela, nous nous réunissons aujourd'hui alors que le Soudan du Sud s'enfonce toujours plus profondément dans la crise.

Comme nous l'avons entendu à de si nombreuses reprises, la situation humanitaire et des droits de l'homme est en train de s'aggraver tandis que l'économie

s'effondre et les combats se poursuivent sans relâche. Ce n'est plus par dizaines de milliers que les populations fuient, mais par centaines de milliers. Plus de 900 000 Sud-Soudanais vivent désormais en Ouganda. Cette situation souligne non seulement la gravité des circonstances mais aussi la vanité des promesses du Président Kiir pour le peuple sud-soudanais lorsqu'il les a faites il y a deux mois. Nous savons tous ce qui doit se produire – le Président Kiir doit concrétiser les mesures, attendues depuis trop longtemps, qu'il a accepté de prendre dans la déclaration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) publiée en mars et que nous avons demandées dans notre déclaration présidentielle. Cela signifie accorder un accès humanitaire durable, autoriser le déploiement de la Force de protection régionale, laisser la MINUSS s'acquitter de son mandat et, par-dessus tout, mettre un terme aux combats – pas uniquement en paroles, mais par des actes qui permettront aux habitants du Soudan du Sud de se sentir en sécurité dans leurs propres foyers, dans leur propre pays.

Lundi, le Président Kiir a encore une fois proclamé un cessez-le-feu unilatéral et déclaré qu'il acceptait une nouvelle fois d'envisager de libérer les prisonniers politiques. Nous accueillons favorablement ces déclarations, mais il lui incombe désormais de prouver qu'elles constituent des engagements concrets, et pas uniquement des paroles qui tirent parti d'un calendrier opportun puisque, avec le début de la saison des pluies, les combats sont plus difficiles. Je note avec scepticisme, mais sans surprise, que le jour où le cessez-le-feu a été annoncé, les violations gouvernementales ont continué à Yei, et que les attaques des milices se poursuivent toujours. Il faut que cessent les opérations offensives et les ripostes disproportionnées. Il faut qu'une approche véritablement sans exclusive fasse participer l'opposition et la société civile, et il faut que les groupes d'opposition s'engagent à leur tour à un cessez-le-feu.

Le Président Kiir doit commencer à retirer ses troupes de certaines parties du pays, à démanteler les milices ethniques et à veiller à ce que l'aide humanitaire puisse parvenir jusqu'à ceux qui en ont désespérément besoin. Malheureusement, à maintes reprises, le Gouvernement n'a tenu aucun compte de la demande du Conseil de sécurité, de même qu'à maintes reprises, il n'a tenu aucun compte des demandes de l'Union africaine et de l'IGAD. Au lieu de permettre l'accès humanitaire, le Gouvernement a mis les plus vulnérables en danger en refusant qu'une aide parvienne à ceux qui sont confrontés à la famine dans l'État de l'Unité. Au lieu d'être autorisée à s'acquitter de son mandat, la MINUSS a dû faire face à un harcèlement constant, voire pire encore, l'Armée populaire de libération du Soudan menaçant de tirer sur les soldats de la paix des Nations Unies s'ils s'approchaient davantage de Wunkur, dans l'État de l'Unité. De telles mesures ne contribuent pas à inspirer confiance dans les engagements pris par le Président Kiir.

Il est grand temps que le Gouvernement sud-soudanais fasse preuve d'un attachement sincère à la paix et la stabilité, notamment en tendant la main à l'opposition. Nous entendons évidemment appuyer des efforts politiques véritablement inclusifs, mais nous devons tirer les enseignements du passé et ne pas répéter l'erreur de nous reposer sur la seule promesse de dialogue. Il faut également que nous maintenions la pression. Je veux dire par là que nous devons exploiter tous les outils à notre disposition pour inciter le Gouvernement sud-soudanais à prendre les mesures requises, et l'opposition doit lui emboîter le pas. Il nous faut montrer que leur inaction aura des conséquences. Aujourd'hui, nous avons renouvelé le régime des sanctions qui nous en donne précisément les moyens. Nous devons être prêts à utiliser ce régime pour envoyer un message clair à quiconque s'obstine à ne pas instaurer la paix. Comme je l'ai dit à maintes reprises dans cette salle, il nous faut également restreindre le flux d'armes qui arrivent au Soudan du Sud.

Il incombe au Conseil de faire tout son possible pour faire régner la paix au Soudan du Sud. C'est une responsabilité dont nous ne nous acquittons pas encore. Dans cette salle, au sein de l'ONU et dans toute la région, nous devons tous redoubler d'efforts. Nous le devons au peuple sud-soudanais.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Shearer, de son exposé.

Grâce aux efforts concertés de toutes les parties sud-soudanaises et de la communauté internationale, le processus de réconciliation politique au Soudan du Sud a récemment fait certains progrès. Le Président Kiir a annoncé le lancement officiel du dialogue national et déclaré un cessez-le-feu unilatéral, autant de mesures dont la Chine se félicite. La situation globale au Soudan du Sud demeure aussi complexe qu'austère, et elle se heurte toujours à de graves problèmes dans les domaines de la sécurité politique et du développement économique, ainsi qu'à la nécessité de mettre un terme

à la famine. Relever ces défis exigera des efforts soutenus de toutes les parties sud-soudanaises et de la communauté internationale.

Premièrement, il est impératif de promouvoir activement un règlement politique au Soudan du Sud. Instaurer la paix et la stabilité est l'aspiration commune que partagent toutes les parties sud-soudanaises. Un règlement politique est la seule solution possible à la question du Soudan du Sud, et c'est aussi le seul moyen de parvenir à la réconciliation au sens propre du terme. Nous espérons que toutes les parties sud-soudanaises saisiront l'occasion offerte par le dialogue national, abandonneront la mentalité qui les pousse à privilégier une solution militaire, s'engageront de nouveau sur la voie du règlement politique, promouvront un dialogue national sans exclusive, encourageront une participation large et active de toutes les parties, combleront leurs divergences, renforceront la confiance mutuelle et instaureront la paix, la stabilité et le développement au Soudan du Sud.

Deuxièmement, il est essential de faciliter le rôle de médiation des organisations régionales et sous-régionales. La Chine salue les efforts de médiation que déploient acctivement l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine. La communauté internationale doit appuyer vigoureusement M. Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, et M. Konaré, Haut-Représentant de l'Union africaine. La communauté internationale doit renforcer son leadership, envoyer un message cohérent au monde, créer des synergies et résoudre la crise au Soudan du Sud.

Troisièmement, nous devons mettre l'accent sur les questions fondamentales liées au conflit. Le développement est un facteur important pour instaurer la paix, et le sous-développement est la cause sous-jacente de la crise au Soudan du Sud. La communauté internationale doit aider activement le Soudan du Sud en renforçant son développement et en contribuant de façon accrue au développement de l'agriculture et de l'infrastructure, en aidant le Soudan du Sud à développer son économie et en améliorant les moyens de subsistance des Sud-soudanais pour qu'ils puissent bénéficier des dividendes de la paix.

Quatrièmement, il est essentiel de renforcer la capacité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous espérons que le Secrétariat et la MINUSS renforceront leur communication avec le Gouvernement sud-soudanais, amélioreront les capacités de la MINUSS pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches et d'accroître l'efficacité de ses opérations, et renforceront sa capacité de faire face aux situations complexes, tout en prenant des mesures efficaces pour renforcer la sécurité et la sûreté du personnel chargé du maintien de la paix. Le Gouvernement sud-soudanais doit continuer de mettre en œuvre activement le communiqué commun signé avec le Conseil de sécurité ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, aider la MINUSS à s'acquitter de ses tâches, et examiner et régler de façon appropriée les problèmes liés à leur coopération.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé le processus de paix au Soudan du Sud et a toujours, dans la limite de ses capacités, concouru aux efforts d'édification de la nation sud-soudanaise. À ce jour, nous avons déployé plus de 1000 soldats de la paix au sein de la MINUSS. Il n'y a pas longtemps, en réponse à l'appel des Nations Unies, le Gouvernement chinois a versé une contribution de 5 millions de dollars via le Programme alimentaire mondial et a aussi fourni, par le biais de canaux bilatéraux, 8750 tonnes de denrées alimentaires pour aider le Soudan du Sud à faire face à la famine. La Chine reste disposée à continuer de jouer un rôle constructif pour aider le Soudan du Sud à réaliser la paix, la stabilité et le développement durables.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé ainsi que des efforts qu'il a déployés à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) durant la période considérée, dans les conditions difficiles que nous connaissons tous.

L'Égypte ne va pas parler ni de la détérioration de la situation humanitaire et au plan de la sécurité au Soudan du Sud ni se déclarer vivement préoccupée par les souffrances que continuent d'endurer les civils, qui sont les seuls à payer le prix du conflit et qui attendent du Conseil qu'il aille au-delà des expressions de condamnation. C'est pourquoi nous voudrions insister sur les points suivants.

Premièrement, nous attendons des envoyés internationaux au Soudan du Sud qu'ils renforcent leur dialogue avec le Gouvernement, l'opposition et les parties régionales pertinentes en vue de l'élaboration d'un plan d'action pratique assorti de délais qui permette de mettre fin aux hostilités et de relancer le processus de paix. Tout retard dans ce sens ne fera qu'aggraver la crise et détériorer la situation sur le terrain. La paralysie

du processus de paix est un prétexte pour les parties au conflit de poursuivre leurs affrontements, en l'absence de toute référence politique ou juridique.

Deuxièmement, la situation politique et les dispositions de l'Accord de paix global requièrent de toutes les forces d'opposition qu'elles unissent leurs rangs et forment un front politique unique et uni et renoncent à la violence afin de devenir un partenaire politique sérieux représentant toutes les factions - loin de toutes considérations ethniques étroites – et une opposition politique pacifique, au sens moderne du terme.

Troisièmement, l'Égypte espère que le cessez-le-feu décrété hier par le Président Salva Kiir et l'ouverture du dialogue national à Djouba constitueront un point de départ réel pour sortir de l'impasse politique actuelle. Elle espère aussi que le processus de dialogue sera érigé en véritable tribune et en une plateforme pour une confrontation pacifique, l'aplanissement des divergences politiques et la réaffirmation de l'attachement à la mise en œuvre de l'accord de paix. À cet égard, nous nous attendons à ce que le processus de dialogue soit inclusif, et que toutes les parties de l'opposition, ainsi que les jeunes et les femmes, puissent y participer.

Quatrièmement, il convient, parallèlement aux efforts visant à relancer le processus politique, d'appuyer les efforts de réconciliation nationale au niveau local afin de panser les blessures de la guerre et garantir la pérennisation de la paix. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'appuyer les efforts que déploient certaines organisations de la société civile à cette fin.

Cinquièmement, l'Égypte espère que les mesures prises dernièrement en vue de la restructuration de l'Armée populaire de libération du Soudan représentent un pas dans la bonne direction et qu'elles permettront de bâtir une armée nationale professionnelle, capable de protéger tous les Sud-Soudanais, indépendamment de leur affiliation politique ou de leur origine ethnique, une armée qui soit astreinte au droit et qui rende compte de ses actions. C'est au Conseil qu'incombe la responsabilité d'éviter l'effondrement des institutions de l'État au Soudan du Sud, de les préserver et de les renforcer à l'avenir. Parce qu'il a eu à traiter d'autres conflits, le Conseil sait parfaitement bien que seul le chaos remplacera le vide que créera cet effondrement.

Sixièmement, enfin, les parties au conflit ont l'obligation juridique, humanitaire et morale de mettre d'urgence fin à toutes les formes de violence, de se conformer au droit international et aux principes internationaux pertinents, d'assumer leurs responsabilités à l'égard des civils et de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires.

Pour terminer, nous assurons la MINUSS et M. David Shearer, Représentant personnel du Secrétaire général, de notre appui à leurs efforts visant à rétablir la paix au Soudan du Sud.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon se félicite que le Conseil ait adopté à l'unanimité la résolution 2353 (2017). Je voudrais remercier M. Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général, de son rapport riche en informations, ainsi que de son engagement et des efforts qu'il déploie activement pour instaurer la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Malheureusement, le Japon doit encore une fois se déclarer vivement préoccupé par la situation au Soudan du Sud. De nombreuses personnes innocentes, notamment des femmes et des enfants, continuent de pâtir de la violence qui a lieu partout dans le pays, malgré les appels fermes du Conseil, des pays de la région et de la communauté internationale à une cessation immédiate des hostilités. Par exemple, en avril, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées dans l'État du Haut-Nil en raison des combats et de l'offensive menée par le Gouvernement sur la rive occidentale du Nil. Environ un tiers de la population est actuellement déplacé ou réfugié dans les pays voisins, alors que les deux autres tiers ont besoin de vivres et d'autres formes d'aide humanitaire.

Le Japon est profondément préoccupé par l'aggravation de la situation humanitaire et appelle à nouveau les parties à cesser immédiatement les hostilités. Il prie également le Président Kiir et le Gouvernement sud-soudanais à assumer pleinement leur responsabilité première qui est de protéger les civils. À cet égard, le Japon se félicite du lancement du processus de dialogue national, ainsi que de la récente déclaration de cessez-le-feu unilatéral faite par le Président Kiir. Le cessez-le-feu doit être respecté dans l'ensemble du pays, et nous exhortons les forces de l'opposition à faire de même. Le dialogue national ne sera fructueux que s'il est véritablement ouvert à tous, ce qui exige du comité de pilotage qu'il écoute impartialement toutes les parties.

Le Japon se félicite de l'action entreprise par le Président Konaré, Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, en consultation avec la Commission mixte de suivi et d'évaluation, l'Organisation des Nations Unies et l'Autorité

intergouvernementale pour le développement, et le prie de poursuivre ses efforts durant cette phase critique.

La semaine dernière, le Japon a dépêché au Soudan du Sud l'Ambassadeur Yoshifumi Okamura, un ancien collègue basé à Tokyo, qui est chargé de travailler sur les affaires africaines. Il a appelé le Président Kiir et les autres dirigeants à honorer les engagements qu'ils ont pris concernant la cessation des hostilités, un accès humanitaire sans entrave, le déploiement rapide et sans heurt de la force de protection régionale et le dialogue national. Il s'est également entretenu avec les dirigeants de pays africains, notamment le Président Museveni de l'Ouganda, le Président Condé de la Guinée, le Président de la Commission de l'Union africaine et le Ministre éthiopien des affaires étrangères Workneh Gebeyehu, pour les encourager à poursuivre leurs efforts.

Le Japon se félicite des réunions que le Secrétaire général a récemment tenues avec les dirigeants concernés de la région en marge de la Conférence de Londres sur la Somalie. Les organisations et dirigeants de la région jouent un rôle crucial pour ce qui est d'améliorer la situation catastrophique et d'insuffler un nouvel élan au processus politique. Nous les encourageons à continuer de collaborer avec le Secrétaire général sur les moyens de faire pression sur les dirigeants sud-soudanais.

Enfin, face à ces défis, le premier contingent de la force de protection régionale est finalement arrivé au Soudan du Sud en avril, huit mois après que le Conseil a donné son feu vert. Son déploiement intégral doit être mené à bien rapidement afin qu'elle puisse s'acquitter des tâches qui lui ont été assignées. Nous espérons que cela permettra d'améliorer la situation sur le terrain, non seulement à Djouba, mais aussi dans l'ensemble du pays. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais et les pays fournisseurs de contingents à continuer de coopérer à cette fin.

À cet égard, le Japon condamne énergiquement les attaques qui ont été commises contre la base temporaire de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à Leer, le 3 mai. Toutes les parties doivent coopérer pleinement avec la MINUSS, notamment en respectant les résolutions pertinentes et l'Accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud concernant la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. David Shearer, de son exposé sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil de sécurité vient, à l'unanimité, de proroger d'une année le régime des sanctions. Nous continuons de voir d'un œil pessimiste la situation actuelle en raison des graves violations des droits de l'homme, de la persistance de la crise humanitaire et de la propagation des discours de haine fondées sur l'appartenance ethnique. Un nombre important d'organisations non gouvernementales italiennes sont présentes dans le pays. Par leur entremise, nous suivons avec appréhension le sort terrible qui est réservé à la population. Malgré une situation tragique qui semble sans fin, je voudrais aborder trois processus en cours qui pourraient être prometteurs et je vais tenter de trouver quelques éléments constructifs.

Premièrement, je voudrais parler de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de la force de protection régionale. La fermeté de la MINUSS lui permet de réagir rapidement sur le terrain. Cela ne dissuade, toutefois, pas les parties au conflit de chercher à intimider ses patrouilles et de bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire, en violation de l'Accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud concernant la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Les données recueillies en avril sur ces incidents liés à l'accès humanitaire reflètent une situation intolérable. Il est essentiel que la force de protection régionale soit déployée à Djouba sans plus tarder afin de permettre à la MINUSS de travailler plus efficacement dans d'autres régions du pays. L'arrivée du premier contingent ces derniers jours est un pas positif dans cette direction. Nous demandons à Djouba de coopérer de manière responsable avec l'ONU afin qu'elle puisse déployer pleinement la force de protection régionale dans les plus brefs délais.

Deuxièmement, en ce qui concerne le cessez-le-feu et le dialogue national, il y a deux jours, le dialogue national a été lancé à Djouba et, faisant suite à la déclaration publiée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le 25 mars, le Président Kiir a annoncé un cessez-le-feu unilatéral. En principe, ces deux événements constituent des progrès importants, mais les circonstances nous donnent à penser que les conditions de départ ne sont pas prometteuses. Pour que le dialogue national soit couronné de succès, il faut qu'il soit véritablement inclusif et qu'il représente pour

le moins l'ensemble des groupes de l'opposition ainsi que la société civile, aux niveaux tant communautaire que national. Or, le processus ne réunit toujours pas ces conditions. Tant que les groupes de l'opposition n'y seront pas pleinement associés, ils n'abandonneront pas la guerre, comme ils l'ont conjointement annoncé il y a quelques jours.

Plus que tout, le processus a besoin d'un cessez-le-feu s'il veut être fructueux. C'est la principale condition *sine qua non* du dialogue national. Le Conseil continue d'exhorter les deux parties à suspendre les hostilités immédiatement et effectivement. Or, bien que le cessez-le-feu ait été déclaré, les affrontements se poursuivent. Le Gouvernement a le mérite d'avoir annoncé un cessez-le-feu unilatéral, mais ses efforts ne seront appréciés que si ses paroles sont suivies d'actions et qu'il retient l'Armée populaire de libération du Soudan sur le terrain.

Troisièmement, en ce qui concerne la médiation internationale et régionale, nous appuyons la médiation conjointe du Président Konaré, du Président Mogae, de l'Envoyé spécial Nicholas Haysom et du Représentant spécial David Shearer, et saluons leurs efforts. Nous espérons qu'un plan d'action pourra bientôt être arrêté pour coordonner les étapes et le calendrier de la médiation. Nous continuons de penser que les acteurs régionaux, en particulier l'IGAD, sont les plus à même de rompre le cycle autodestructeur à l'œuvre au Soudan du Sud. Ils peuvent faire davantage pour la paix dans le pays. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative lancée au cours des derniers jours par l'Ouganda et le Kenya. De par leur action, ils reconnaissent les effets déstabilisateurs de la crise du Soudan du Sud sur la sous-région, à commencer par le flux continu de réfugiés. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence sur cette question, qui se tiendra à Kampala le 22 juin, et espérons qu'au sommet de l'IGAD en juin, les chefs d'État et de gouvernement feront des progrès substantiels pour trouver un terrain d'entente et faire front commun dans leur approche de la crise.

Au cours du mois écoulé, nous n'avons cessé de faire observer que le temps pour endiguer la tragédie est compté. Il appartient d'abord et avant tout au Gouvernement et aux groupes de l'opposition du Soudan du Sud de contribuer à améliorer la situation avant qu'il ne soit trop tard. C'est pourquoi nous leur rappelons que la solution à la crise doit être politique et que toutes les solutions politiques exigent une volonté de compromis. Sinon, le Conseil devra envisager d'autres solutions pour maintenir la paix et la sécurité dans la région.

M. Fernández Revollo (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la séance d'aujourd'hui. Il est très important que le Conseil de sécurité assure un suivi constant de l'évolution de la situation dans le conflit au Soudan du Sud. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, de son exposé sur la situation dans le pays et de son excellent travail à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Nous sommes profondément préoccupés par le niveau élevé d'insécurité et par la crise économique et humanitaire qui touchent une grande partie de la population sud-soudanaise. Malheureusement, la situation ne s'est guère améliorée depuis l'an dernier. Tout en réitérant qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, il faut redoubler d'efforts pour relancer le processus politique et appeler à un dialogue constructif entre les parties pour trouver une solution qui permettrait, tout d'abord, d'apaiser les tensions et de mettre fin aux affrontements armés. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives qui contribuent à cet objectif, comme l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral par le Président Salva Kiir, le 22 mai, à l'occasion de la prise de fonctions des membres du Comité directeur du dialogue national. Cette mesure peut permettre de trouver une issue au conflit, du moment qu'il y a un véritable engagement de la part du Gouvernement et de l'opposition.

La Bolivie se félicite de la mission des bons offices du Président de la République de l'Ouganda, S. E. M. Yoweri Museveni, qui a participé à cette cérémonie lundi dernier. À cette occasion, il a mentionné quelques points que je voudrais mettre en exergue aujourd'hui. Premièrement, il a dit à juste titre qu'il était dangereux d'oublier les intérêts communs du peuple et a appelé à l'unité des Sud-Soudanais. Deuxièmement, il a parlé du respect du peuple sud-Soudanais à l'égard de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et de la nécessité de revitaliser ce mouvement, en soulignant que le recours à la force devait être une solution de dernier recours. À cet égard, il ne faut pas que ce mouvement perde la confiance de ceux qu'il doit protéger.

Comme nous l'avons souvent dit, la Bolivie estime que l'appui des organisations régionales est essentiel pour régler ce conflit. Ce sont les organisations régionales qui doivent diriger ce processus. Les pays voisins, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et les anciens Présidents Mogae et Konaré mettent tout en œuvre pour parvenir à un règlement. À cet égard, nous appelons à

la coordination de ces efforts et à la formulation d'une stratégie qui nous permettra d'aborder cette question dans l'unité et de manière globale.

Nous estimons que les trois points proposés par le Secrétaire général, M. António Guterres, pour régler le conflit au Soudan du Sud, à savoir la cessation des hostilités, la relance du processus de paix grâce à un dialogue inclusif et un accès humanitaire sans entrave, constituent un cadre adéquat pour résoudre ce problème. La volonté et l'engagement du Gouvernement et de l'opposition sont essentiels en vue de lancer un véritable processus politique. Les Sud-Soudanais doivent faire ce premier pas sur la voie de la réconciliation. Le dialogue national doit permettre la participation large et active de toutes les parties pour recenser les principaux problèmes auxquels le Soudan du Sud est confronté et en vue de parvenir à une paix durable.

De même, nous sommes préoccupés par la situation humanitaire catastrophique qui règne au Soudan du Sud. Des milliers de déplacés et de réfugiés vivent dans des conditions inacceptables ces derniers mois. Ils n'ont pas accès à des services de base, et les femmes et les enfants sont les plus touchés. Nous saluons les efforts déployés par la MINUSS pour répondre à ces besoins, notamment grâce à l'approvisionnement en eau potable pour les déplacés dans plusieurs zones. À cet égard, nous demandons au Gouvernement de coopérer et de faciliter le travail des acteurs humanitaires et de la MINUSS.

L'insécurité et l'escalade de la violence dans plusieurs régions du pays sont une source de vive préoccupation, car elles conduisent à la détérioration de la situation humanitaire et entravent la fourniture d'une aide aux personnes touchées. Le respect du cessez-le feu et de la cessation des hostilités est impératif à ce stade.

Nous sommes confiants que la force de protection régionale contribuera à apaiser les tensions et à protéger les civils qui sont pris dans les combats. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre du déploiement de cette force et nous demandons aux acteurs concernés de coopérer et de faire en sorte que cette force puisse entamer son mandat le plus rapidement possible.

Enfin, nous saluons le travail accompli par la MINUSS. Nous nous félicitons des mesures prises pour améliorer l'efficacité de son action. Nous savons qu'elle fait face à une situation très compliquée au quotidien. Nous exprimons notre appui et notre gratitude à la MINUSS pour le travail accompli.

Mme Gueguen (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette réunion, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, pour les éléments d'analyse qu'il nous a livrés.

Comme M. Shearer l'a souligné, le Soudan du Sud est à un moment important, dans lequel l'espoir d'une amélioration de la situation est malheureusement sous la menace de nombreux risques et de carences significatives et ceci, dans trois domaines.

Tout d'abord, sur le plan sécuritaire, l'arrivée de la saison des pluies devrait mécaniquement faire baisser le niveau des combats, en clouant les hélicoptères et les équipements lourds. Cependant, nous ne pouvons pas estimer que la situation va s'améliorer pour autant. Au cours des trois dernières années qu'a duré le conflit, nous avons vu que la saison des pluies ne faisait que geler des situations, les combats reprenant dès le retour de la saison sèche. Nous devons nous rappeler que la flambée de violence de l'année dernière à Djouba s'est déroulée en juillet. Nous ne sommes donc pas à l'abri de nouvelles violences ou de nouvelles crises dans les mois à venir. En outre, au cours des dernières années, les parties n'ont pas manqué d'utiliser la saison des pluies pour procéder à leur réarmement. Il s'agit d'une constante au Soudan du Sud. Nous devons agir pour prévenir de telles actions, qui ne font que nourrir le conflit. L'imposition d'un embargo sur les armes y contribuerait.

J'en viens au deuxième enjeu actuel : la situation humanitaire et les difficultés auxquelles est confrontée la population civile. Le Soudan du Sud vit une catastrophe humanitaire de grande ampleur qui s'intensifie un peu plus chaque jour. Ces dernières semaines, par exemple, les combats ont continué d'avoir des conséquences intolérables sur les populations civiles. On l'a vu en particulier dans le Haut-Nil. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a dû faire face à de nombreux obstacles pour pouvoir apporter une assistance aux nombreux déplacés, et nous tenons à saluer ses efforts à cet égard, ainsi que ceux de l'ensemble des travailleurs humanitaires au Soudan du Sud.

La propagation de l'épidémie choléra, soulignée par M. Shearer, est un risque réel tandis que la famine, ou le risque de famine, continuent de sévir dans certaines zones du pays.

Dans ce contexte, la cessation des hostilités et l'accès humanitaire restent les priorités, y compris pendant la saison des pluies. Les parties doivent

s'y engager sans condition, et la MINUSS doit pouvoir pleinement mettre en œuvre son mandat de protection des civils. Plus de neuf mois après sa création, la force de protection régionale a enfin commencé à se déployer, face aux nombreux obstacles qui y ont été mis. Elle peut contribuer à une meilleure protection des civils. Les autorités du Soudan du Sud doivent permettre son plein déploiement, sans entraves.

Enfin, et c'est mon troisième point, le processus politique est lui aussi à un moment important. Alors que la mise en œuvre de l'accord de paix reste au point mort, l'ouverture du dialogue national peut faire naître l'espoir que les différentes composantes de la société sud-soudanaises puissent enfin s'attaquer aux multiples problèmes qui rongent le pays. Pour cela, le dialogue national doit être mené de manière transparente, impartiale et indépendante. Pour répondre aux objectifs qui lui ont été assignés, il est aussi essentiel que ce dialogue soit pleinement inclusif, comprenant toutes les sensibilités politiques ainsi que la société civile, et que ces acteurs puissent entretenir un dialogue libre et sans crainte, dans le respect des libertés publiques. L'instruction donnée par le Président Kiir aux services de sécurité d'arrêter le harcèlement des opposants est en cela encourageante. Nous espérons qu'elle sera pleinement mise en œuvre.

La mobilisation de la communauté internationale reste essentielle pour accompagner, encourager et faciliter le processus politique, dans le but de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. La présence à Djouba du Président Museveni ces derniers jours est en cela un signe important de la mobilisation de la région, dont nous espérons qu'elle contribuera à convaincre les acteurs sud-soudanais d'avancer sur le chemin de la paix. L' Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, les Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Soudan du Sud doivent rester mobilisés, et pleinement coordonnés, pour pouvoir faire avancer le processus. C'est essentiel.

À cet égard, nous saluons et soutenons les efforts du Représentant spécial, ainsi que ceux de l'Envoyé spécial, M. Haysom, pour faire en sorte que la communauté internationale parle d'une seule voix. Pour sa part, le Conseil doit continuer de rappeler aux acteurs sud-soudanais qu'ils doivent faire les progrès nécessaires pour sortir leur pays du conflit.

Le Conseil doit continuer de rappeler aux acteurs sud-soudanais qu'ils doivent faire les progrès nécessaires pour sortir leur pays du conflit. Nous devons rappeler nos attentes, engager les parties à l'action, et, le cas échéant, envisager de sanctionner ceux qui font obstruction au processus de paix. Nous saluons à cet égard le renouvellement du régime de sanctions pour un an, que nous venons d'adopter à l'unanimité ce matin.

Au regard des enjeux actuels, le Conseil ne peut se permettre de relâcher son attention sur le Soudan du Sud. Il ne peut non plus se satisfaire que les actes attendus des parties sud-soudanaises, qu'il avait détaillé dans la déclaration présidentielle du 25 mars, n'aient pas été mis en oeuvre. Les mois qui viennent peuvent permettre d'avancer vers la paix, sans quoi, l'expérience des années passées se répétera, et les violences reprendront.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, pour les informations qu'il a fournies sur la situation au Soudan du Sud. Nous rendons hommage à nos collègues du Secrétariat qui ont une fois encore présenté une évaluation équilibrée de la situation dans leur rapport mensuel.

Nous notons le déploiement de l'équipe avancée de la force de protection régionale, qui a commencé en mai. Nous croyons comprendre que le calendrier général du déploiement est en cours d'ajustement, mais ce n'est pas la faute des Sud-Soudanais. Djouba a maintenu une position constructive concernant la question de la force de protection régionale, comme l'a démontré la décision du Gouvernement de fournir des parcelles de terrain pour le déploiement de ladite force. Nous appelons le Secrétariat à poursuivre les contacts avec Djouba afin de résoudre toutes les questions en suspens dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), y compris la création de mécanismes pour le règlement rapide des problèmes de visa et la définition des arrangements pour le déploiement de la force de protection régionale, tout en respectant les principes fondamentaux du maintien de la paix.

Nous partageons les préoccupations de nos collègues face à la situation humanitaire désastreuse dans le pays et notons les efforts déployés par les Nations Unies pour l'améliorer. Nous appelons toutes les parties au Soudan du Sud à assurer les conditions propices à la fourniture d'une assistance humanitaire aux personnes dans le besoin et nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement pour fournir un accès humanitaire aux régions en situation d'insécurité alimentaire.

Nous nous devons également de prendre note de l'aide fournie au Soudan du Sud par les pays voisins, en particulier le Soudan, qui a ouvert des points de passage aux frontières, et l'Ouganda, qui héberge un nombre important de réfugiés sud-soudanais. Nous voudrions également souligner que les causes profondes de la famine dans un certain nombre de provinces du pays ne sont pas seulement causées par l'homme. Dans certaines régions, tout comme en Somalie et au Kenya voisins, la famine est due à des conditions météorologiques défavorables. Des représentants d'organisations humanitaires internationales ont également parlé de cette question.

Nous croyons aussi que la stabilisation au Soudan du Sud ne sera possible que si les hostilités cessent complètement et qu'un processus politique inclusif est mis en marche. À cet égard, nous saluons l'annonce faite par M. Salva Kiir, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix, indiquant qu'il engagera un dialogue national. Nous avons également salué la récente prestation de serment des membres du Comité exécutif. Nous espérons que le Gouvernement et l'opposition prendront des mesures pour rendre ce processus plus inclusif.

Nous saluons la déclaration de M. Salva Kiir sur la cessation des hostilités. Nous espérons que cette décision sera mise en œuvre et appelons l'opposition à prendre des mesures analogues. Nous notons les efforts personnels déployés par le Secrétaire général, M. António Guterres, pour trouver une solution à la situation au Soudan du Sud. Nous soutenons l'initiative de coordination prise par l'Union africaine, les Nations Unies et l'Autorité intergouvernementale pour le développement visant à assurer la paix, la stabilité et la sécurité au Soudan du Sud. Nous espérons que, dans un proche avenir, cette coopération prendra forme sur le terrain.

Il est encourageant de noter que des efforts plus actifs et coordonnés sont faits par les acteurs régionaux dans l'optique d'un règlement. Nous espérons que le groupe de travail de la MINUSS sur les discours haineux continuera à fonctionner efficacement. Nous tenons à rappeler à nos collègues les dispositions pertinentes de la résolution 2327 (2016), à savoir la nécessité de restreindre ce type de discours sur leurs territoires au moyen des réseaux sociaux.

Compte tenu de la situation générale dans le pays, la délégation russe a appuyé aujourd'hui l'adoption de la résolution 2353 (2017) du Conseil de sécurité, qui proroge le régime de sanctions contre le Soudan du Sud. Notre position concernant le durcissement des mesures de sanctions n'a pas changé. Ce n'est pas un embargo sur les armes du Conseil de sécurité qui permettra d'instaurer une paix solide au Soudan du Sud, mais plutôt des progrès vers une solution politique ainsi que des mesures ciblées pour le désarmement des civils et la démobilisation et la réinsertion des combattants. Nous croyons également qu'il faut tenir compte des opinions des dirigeants régionaux qui estiment que les discussions sur l'imposition de restrictions supplémentaires sur Djouba seraient prématurées.

Dans ce contexte, nous attirons l'attention sur la duplicité des approches de certains collègues qui, dans cette salle, se font les champions d'un embargo sur les armes, mais, en dehors, font pression sur les experts indépendants du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud qui enquêtent sur leur éventuelle implication dans la fourniture d'armes au Soudan du Sud.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence de l'Uruguay d'appeler l'attention sur la crise croissante que connaît le Soudan du Sud, et je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, pour son exposé détaillé.

Le Kazakhstan est d'avis que la détérioration rapide des conditions humanitaires et de sécurité, ainsi que le nombre croissant de personnes déplacées nous obligent à prendre des mesures immédiates sur différents fronts : politiques, sécuritaires, humanitaires et de développement.

Nous jugeons alarmante l'augmentation du nombre d'incidents humanitaires, le chiffre le plus élevé enregistré en un seul mois en 2017. Le Gouvernement et tous les acteurs non étatiques doivent, compte tenu de la gravité de l'insécurité alimentaire actuelle, assurer un accès humanitaire sans entrave, en particulier aux zones touchées par la famine.

Nous constatons également des niveaux de violence sans précédent contre les travailleurs humanitaires, avec un nombre de morts incroyablement élevé, ce qui fait du Soudan du Sud l'un des pays les plus dangereux au monde. Nous exhortons le Gouvernement et tous les acteurs non étatiques à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et à traduire en justice les auteurs de tels actes.

Le Kazakhstan est alarmé par le fait que les opérations et la liberté de circulation de la MINUSS se heurtent à des obstacles bureaucratiques. Pour

qu'une mission de maintien de la paix réussisse, il faut que le pays hôte respecte les obligations énoncées dans l'accord sur le statut des forces. Nous nous félicitons du déploiement initial de la force régionale de protection, comme en témoigne la mise en place de l'unité d'hélicoptère tactique, du bataillon de génie et de la compagnie d'intervention rapide. Dans le même temps, nous demandons que les exonérations fiscales finales soient accordées pour l'équipement des forces rwandaises, ainsi que le règlement des autres questions de procédure restantes.

La position du Kazakhstan est qu'il n'y a pas de solution militaire à quelque conflit que ce soit, et le Soudan du Sud ne fait pas exception. Seuls un dialogue inclusif et transparent et l'application de l'accord de paix peuvent aboutir à une véritable réconciliation. À cet égard, le Kazakhstan se félicite de la déclaration de cessez-le-feu unilatéral faite par le Président Salva Kiir, ainsi que de sa promesse de libérer des prisonniers politiques. Même si les tensions sont élevées, nous devons exiger la cessation des hostilités de la part de toutes les parties au conflit et introduire des réformes du secteur de la sécurité dans les systèmes d'application de la loi, de la justice et pénitentiaire de l'Armée populaire de libération du Soudan. Ceci est nécessaire pour garantir l'état de droit et mettre fin à l'impunité.

La participation des femmes et des jeunes doit être une composante importante du processus de prévention et de règlement des conflits, ainsi que du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. En outre, la vigilance et la vérification des flux d'armes illicites sont fondamentales pour mettre fin au conflit armé.

Je voudrais conclure en disant que le Kazakhstan appuiera pleinement les efforts concertés des Nations Unies, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le cadre du dialogue national au Soudan du Sud.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je me joins à mes autres collègues pour remercier le Représentant spécial, M. David Shearer, pour son exposé très instructif.

Je voudrais parler des trois choses suivantes : la situation sécuritaire, le processus politique et la Mission des Nations Unies au Sud-Soudan (MINUSS).

Premièrement, l'Ukraine condamne fermement la violence au Soudan du Sud, qui continue de faire des victimes civiles et de provoquer des déplacements massifs et de graves pénuries alimentaires. Il est choquant de voir que cette violence met en évidence un niveau d'impunité surprenant, car les auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme restent généralement impunis.

Nous avons pris bonne note du cessez-le-feu unilatéral déclaré par le Président Salva Kiir lundi dernier. Il est important que cette annonce se traduise par des actions concrètes, ce qui nécessite de veiller à ce que les acteurs sur le terrain suivent les instructions qu'ils reçoivent du sommet et à ce qu'un mécanisme soit mis en place pour faire en sorte que ceux qui enfreignent le cessez-le-feu aient à répondre de leurs actes. Il va sans dire qu'une paix durable ne pourra être atteinte que si les deux parties font montre d'un engagement sincère. Dans cet esprit, nous exhortons le Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition à cesser les hostilités et à rejoindre le cessez-le-feu déclaré par le Président Kiir. Tout retard à cet égard ne fera qu'aggraver les souffrances du peuple sud-soudanais.

Deuxièmement, nous restons convaincus qu'un dialogue politique global est le seul moyen de régler le conflit au Soudan du Sud. À cet égard, nous attendons avec un optimisme prudent les travaux du Comité de dialogue national, dont l'investiture a eu lieu en début de semaine. Il est crucial de veiller à ce que toutes les grandes composantes de la société sud-soudanaise soient représentées au Comité. À défaut, il sera impossible de lancer un processus politique sans exclusive dont l'objectif est de panser les blessures de la guerre et d'ouvrir la voie à la paix et la stabilité tant attendues. Ma délégation se félicite que les acteurs régionaux contribuent activement à promouvoir la paix au Soudan du Sud. Il est important de faire en sorte que toutes les initiatives régionales, de même que celles de la communauté internationale au sens large, restent coordonnées et synchronisées.

Troisièmement enfin, je voudrais évoquer la MINUSS. Nous regrettons que, en raison d'un certain nombre d'obstacles, la capacité de la MINUSS de s'acquitter de son mandat demeure extrêmement limitée. La Mission et les acteurs humanitaires doivent bénéficier d'un accès sans entrave aux zones touchées pour pouvoir aider les personnes qui ont besoin d'aide, en particulier dans les régions où se déroulent des affrontements armés. Nous ne saurions trop insister sur le fait que la liberté de circulation de la MINUSS et des organisations humanitaires n'a rien d'un privilège qui peut être accordé ou retiré au gré des caprices, mais qu'il

s'agit de leur droit, qui détermine leur capacité à mener à bien les tâches qui leur ont été confiées.

Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité au Soudan du Sud, la MINUSS doit être prête à réagir à toutes les situations. À cet égard, l'Ukraine, l'un des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police à la Mission, se félicite des travaux entrepris pour renforcer la capacité de la Mission à protéger les civils, mieux planifier ses interventions d'urgence et accroître la sécurité et la sûreté de son personnel. Par ailleurs, l'Ukraine attend avec intérêt le début rapide des opérations de la Force de protection régionale au Soudan du Sud, tel que prévu dans la résolution 2304 (2016). Nous appelons le Gouvernement à apporter toute l'assistance nécessaire à cette fin, notamment en autorisant les dédouanements et en accordant des visas aux unités appelées à participer à cette force.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise voudrait remercier la présidence uruguayenne d'avoir pris l'initiative d'organiser cette importante séance d'information sur la situation au Soudan du Sud. Mes remerciements vont également à M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), pour la qualité de son exposé.

La crise humanitaire qui sévit au Soudan du Sud, et à laquelle est venue s'ajouter la famine qui frappe plusieurs régions du pays, appelle une action urgente de la communauté internationale. En effet, il convient, et au plus vite, de mettre fin aux violations des droits de l'homme et de protéger les populations civiles, y compris les nombreux déplacés internes fuyant les combats qui ont repris à plusieurs endroits du territoire, et il convient aussi d'éviter que ces mêmes populations dans le besoin ne succombent à la famine.

Ce souci de mettre fin aux souffrances des populations sud-soudanaises doit également animer les différentes parties au conflit, qui doivent immédiatement arrêter les combats et reprendre le dialogue afin de mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. À ce propos, nous tenons à saluer le cessez-le-feu unilatéral décidé par le Président Salva Kiir afin de créer les conditions nécessaires au processus de dialogue national destiné à mettre fin à la guerre civile. En effet, ce dialogue national, dont l'annonce avait été faite en décembre dernier par le Président Kiir, s'il s'avère inclusif, libre et transparent, pourrait aider au retour de la paix dans ce pays. Aussi formons-nous le vœu de voir le cessez-le-feu se concrétiser enfin sur le terrain pour que le processus de dialogue puisse effectivement démarrer.

De plus, ma délégation voudrait encourager toutes les initiatives annoncées des pays de la région aux fins de redynamiser le processus politique. En effet, nous sommes d'avis que les acteurs régionaux, en particulier les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ont un rôle clef à jouer dans la quête d'une stabilité et d'une paix durables au Soudan du Sud; et c'est en cela que nous nous réjouissons du récent déplacement effectué à Djouba par le Président Museveni. À ce propos également, nous estimons qu'il est temps que le processus de paix, actuellement à l'arrêt, soit relancé sur les bases de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud car nous sommes convaincus qu'il n'y pas de solution militaire à la crise. Mais pour cela, les différents protagonistes devront faire montre d'une volonté politique réelle pour mettre fin au conflit qui dure depuis plus de trois ans.

La délégation sénégalaise se réjouit des progrès notés dans les préparatifs du déploiement de la Force de protection régionale, dont les éléments de la première vague sont déjà arrivés à Djouba. Cependant, nous nous devons de relever que peu de progrès sont enregistrés dans les discussions entre la MINUSS et le Gouvernement sud-soudanais concernant la répartition des tâches de la Force régionale à l'aéroport international de Djouba. Aussi appelons-nous à davantage de coopération de la part du Gouvernement de transition sud-soudanais sur le rôle de la Force régionale à Djouba, et c'est dans ce sens que nous encourageons les autorités sud-soudanaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour le déploiement sans plus tarder de cette force.

Quant à la MINUSS elle-même, dont nous saluons ici l'action résolue et courageuse, force est de constater que, en dépit de certaines améliorations, elle continue de rencontrer un certain nombre de restrictions récurrentes à la liberté de ses mouvements, ce qui, naturellement, continue de miner sa capacité à mener des actions rapides en cas d'attaque contre les civils, et ce, dans un contexte de violence ethnique croissante, en violation de l'accord sur le statut des forces. C'est donc pour nous le lieu de saluer les efforts de la MINUSS, qui, malgré toutes les difficultés rencontrées, continue d'opérer dans un environnement hostile; c'est le lieu aussi pour nous de rendre hommage aux pays contributeurs de troupes pour leur dévouement à la cause de la paix au Soudan du Sud.

Les attaques ciblées et menaces contre les travailleurs humanitaires persistent également, malheureusement, de même que les restrictions de l'accès humanitaire sur certaines parties du pays. Aussi appelons-nous tous les acteurs armés à cesser immédiatement les hostilités et à permettre à la MINUSS et aux agents humanitaires d'accéder aux civils qui sont dans le besoin.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, de son exposé complet ce matin. Nous nous félicitons également que le Conseil ait décidé aujourd'hui de proroger les mesures restrictives imposées par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud. Il est important que les membres du Groupe d'experts soient reconduits sans délai dans leurs fonctions, afin qu'ils puissent poursuivre leur important travail.

La difficile situation politique, humanitaire et en matière de sécurité au Soudan du Sud demeure très préoccupante. Malgré les appels répétés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et du Conseil de sécurité, peu de progrès ont été accomplis dans la recherche d'une solution au conflit. Nous saluons la proclamation unilatérale d'un cessez-le-feu par le Président Kiir lundi, et nous devons tout mettre en œuvre pour veiller à ce que cette fois-ci ses engagements soient honorés et mis en œuvre. La région et le Conseil de sécurité doivent s'accorder pour suivre étroitement l'évolution de la situation et en tenir responsables le Gouvernement soudanais et les autres acteurs pertinents. Nous devons tous faire comprendre clairement que l'heure n'est plus aux tergiversations et qu'il y aura des conséquences en cas de violation des accords.

Tout le monde doit savoir clairement maintenant qu'il n'y a pas de solution militaire et que seul un règlement politique peut mettre fin au conflit et apporter la paix au Soudan du Sud. C'est pourquoi nous appelons une fois encore toutes les parties à s'asseoir à la table des négociations. Un dialogue national pourrait être un moyen important d'aller de l'avant, mais seulement s'il est réellement inclusif et dirigé par une entité impartiale à tous les niveaux. Et il ne saurait y avoir de processus politique véritable que s'il est mis fin aux combats.

Il est malheureux que le déploiement de la Force de protection régionale ait été longtemps retardé, et nous nous félicitons qu'elle soit maintenant en cours déploiement, et nous espérons qu'elle deviendra rapidement opérationnelle. Cette force doit aider à créer l'espace politique nécessaire pour permettre aux parties de participer de façon constructive au processus politique. Toutefois, nous sommes aussi d'accord avec le Secrétaire général que ni la Force de protection régionale ni la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ne sont la solution à la crise. Seul un processus politique l'est.

La nécessité de remédier à la situation humanitaire, notamment en levant les obstacles aux efforts de secours, devient de plus en plus pressante au fil des jours. Le rapport du Secrétaire général (S/2017/224) montre comment la hausse des violences contre les agents humanitaires a gravement nui aux opérations humanitaires. Cela inclut les détentions, les menaces, les agressions physiques et les assassinats. Un tel comportement est tout simplement inacceptable et constitue une grave violation du droit international humanitaire. Les principes humanitaires doivent être respectés. L'acheminement rapide, sûr et sans entraves des secours dans l'ensemble du territoire du Soudan du Sud doit être garanti. Nous rendons hommage aux Nations Unies et à leurs partenaires humanitaires pour les efforts qu'ils déploient dans cet environnement très difficile. Nous saluons aussi les efforts en cours pour prévenir une épidémie de choléra à grande échelle.

La communauté internationale le doit au Sud-Soudanais d'agir d'urgence et avec un sentiment d'engagement renouvelé. Nous saluons les efforts intenses en cours déployés par les acteurs dans la région, notamment la dernière visite du Président ougandais Museveni à Djouba au début de la semaine. Le monde attend de l'UA et de l'IGAD qu'elles prennent la tête des efforts menés pour élaborer une feuille de route en vue de la paix. Le Conseil de sécurité doit rester uni en appui à ces efforts régionaux et aider à faire en sorte que les engagements pris soient mis en œuvre. Des décisions importantes, comme la déclaration conjointe issue du sommet de l'UA en janvier, la communiqué de l'IGAD du 24 mars et les mesures claires énoncées par le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle du 23 mars (S/PRST/2017/4), doivent faire l'objet d'un suivi et être mises en œuvre.

C'est pourquoi nous appelons au maintien d'une coopération et d'une coordination étroites entre l'ONU, l'UA et l'IGAD. Nous saluons le leadership dont fait preuve le Secrétaire général et l'encourageons à continuer de jouer un rôle actif. À cet égard, nous nous féliciterions de l'inclusion dans son prochain rapport de propositions

plus concrètes sur la voie à suivre, notamment sur la manière dont les Nations Unies peuvent mieux aider la région à faciliter un processus politique inclusif.

On ne peut continuer à faire comme si de rien n'était s'agissant du Soudan du Sud. Nous ne devons pas nous faire d'illusions – notre attachement et notre engagement doivent être à long terme. Mais tenons-nous en, dans le court terme, aux engagements pris dernièrement par le Gouvernement et faisons fond sur le sentiment d'urgence renouvelé dans la région, notamment de la part de l'Ouganda et du Kenya, pour plaider pour une solution. Nous devons tout mettre en œuvre pour mettre fin au conflit. C'est là notre responsabilité collective.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. David Shearer, de participer à la présente séance ainsi que de son exposé, qui nous dresse un tableau complet des derniers faits survenus au Soudan du Sud, et dont nous avons pris soigneusement note.

L'Uruguay se déclare profondément préoccupé et alarmé par la crise d'ordre politique, sécuritaire, humanitaire et économique que connaît le Soudan du Sud. Aujourd'hui, je voudrais me référer exceptionnellement à ce qui suit : premièrement, l'ouverture du dialogue national et la déclaration d'une cessation des hostilités par le Président du Soudan du Sud, M. Salva Kiir; et deuxièmement, les résultats de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le déploiement de la Force de protection régionale.

Ce lundi, le Président sud-soudanais a ouvert officiellement le processus de dialogue national en même temps qu'il a déclaré une cessation unilatérale des hostilités. Nous reconnaissons que ces mesures vont dans la bonne direction : le règlement pacifique du conflit au Soudan du Sud par le biais d'un processus de dialogue et non par des opérations militaires. Toutefois, il faut souligner qu'il est fondamental de suivre de près le déroulement du processus de dialogue et l'application effective de la cessation des hostilités. À cet égard, nous encourageons la poursuite des efforts visant à garantir que la plateforme de dialogue existante soit de plus en plus inclusive et représentative de tous les Sud-Soudanais. Seul un processus de dialogue inclusif pourra avoir la légitimé nécessaire pour déboucher sur une sortie du conflit.

La communauté internationale, notamment l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales, doit contribuer de façon coordonnée pour faire que le dialogue au Soudan du Sud réunisse les conditions nécessaires pour sa légitimité. D'autre part, nous devons suivre de près l'application effective de la cessation unilatérale des hostilités déclarée par le Gouvernement, tout en exhortant les autres parties et acteurs politiques et militaires du pays à cesser immédiatement les hostilités sur le tout le territoire du pays. La cessation totale et immédiate des actions armées au Soudan du Sud est essentielle pour la viabilité du processus de dialogue.

Pour ce qui est de la MINUSS, je voudrais saluer l'action difficile qu'elle mène pour éviter d'autres atrocités et pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin, le tout dans un environnement opérationnel extrêmement dangereux. À cet égard, le Conseil a été informé par le Secrétaire général que, huit mois après l'adoption de la résolution 2304 (2016) portant création de la Force de protection régionale, le déploiement de certains éléments de cette force vient juste de commencer et que des divergences persistent entre le Gouvernement et les Nations Unies concernant l'attribution d'une deuxième parcelle de terrain et les tâches dont doit s'acquitter cette force au titre de son mandat. Nous appelons donc le Gouvernement sud-soudanais à coopérer pleinement à la mise en œuvre de la résolution 2327 (2016), notamment en permettant le déploiement de la Force de protection régionale et en levant les restrictions imposées à la Mission, conformément aux termes de l'Accord sur le statut des forces.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malok (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de me donner encore une fois l'occasion de prendre la parole. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, de son exposé.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale prend acte de la prorogation, par la résolution 2353 (2017), du mandat confié au Groupe d'experts et des mesures de

sanctions imposées au Soudan du Sud. Le Gouvernement provisoire d'union nationale réitère sa détermination à continuer de coopérer avec le Conseil de sécurité et le Groupe d'experts pour qu'il puisse remplir son mandat. Ma délégation maintient toujours que l'utilisation des sanctions n'est pas la meilleure solution pour régler le conflit au Soudan du Sud.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale se félicite également de l'arrivée récente du premier contingent de la Force de protection régionale au Soudan du Sud et rejette l'allégation selon laquelle il entrave le déploiement de la Force de protection régionale, car il a en fait été très coopératif. Le retard qu'accuse le déploiement de la Force de protection régionale ne peut être imputé au seul Gouvernement, car, comme le Conseil le sait, d'autres facteurs y contribuent.

Depuis les événements de juillet 2016, qui ont provoqué la reprise du conflit au Soudan du Sud, le Président Kiir a œuvré sans relâche à la restauration d'une paix durable dans le pays. Il a pris un certain nombre de mesures positives pour assurer la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, en collaborant avec les parties prenantes concernées, telles que les dirigeants de l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Commission mixte de suivi et d'évaluation et l'ONU. Il a annoncé plusieurs mesures d'amnistie visant à encourager les rebelles à déposer les armes et à revenir à la légalité afin de reconstruire le pays. Malheureusement, l'autre partie est inflexible, choisissant d'allumer les feux alimentant le conflit et étendant la guerre dans des régions comme l'Équatoria et dans certaines parties du Bahr el-Ghazal qui étaient déjà relativement pacifiques.

Lundi, le 22 mai, à Djouba, le Président Kiir a lancé un dialogue national dans sa quête de la paix. Il a chargé un comité de pilotage, dirigé par des personnalités nationales, de mener de vastes consultations et de rendre le processus aussi inclusif que possible, de sorte que tous les Sud-Soudanais aient la possibilité d'exprimer leurs griefs. La nouvelle initiative ne remplace aucunement l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud; c'est en revanche l'occasion de prendre en compte les points de vue et les problèmes qui ne sont pas abordés dans l'Accord, dont elle est donc complémentaire. Le dialogue national sera inclusif, libre et crédible, car le processus n'est dirigé ni contrôle par le Gouvernement.

Dès le 22 mai, et conformément à la demande du Conseil de sécurité tendant à l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat en tant que condition préalable essentielle à la crédibilité de tout dialogue national, dans son discours de lancement du dialogue national, le Président Kiir a déclaré un cessez-le-feu unilatéral, dans le but, comme il l'a dit, de « créer un climat propice à un dialogue inclusif et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones touchées par la famine». En outre, il a averti les forces armées et de sécurité en leur demandant de cesser de harceler les rebelles et les membres de l'opposition qui ont décidé de se joindre au dialogue national. Ces déclarations importantes représentent un véritable effort du Gouvernement visant à créer des conditions propices à un processus de dialogue libre et couronné de succès.

En réponse à la demande du Conseil de sécurité tendant à ce qu'il soit mis immédiatement fin aux entraves et aux attaques contre les membres du personnel humanitaire national et international qui apporte l'assistance vitale dont on a grand besoin dans tout le Soudan du Sud, le Président Kiir a, dans sa déclaration, souligné que le cessez-le-feu unilatéral facilitera la fourniture de l'aide humanitaire dans les zones touchées par la famine. Des instructions à cet effet ont déjà été données aux commandants sur le terrain afin qu'ils veillent à ce qu'un accès sans entrave soit assuré aux organisations humanitaires. Le Gouvernement provisoire d'union nationale n'entravera pas l'accès des acteurs humanitaires et ne leur refusera non plus l'accès. Il nous appartient de veiller à ce que les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires ne soient pas pris dans un feu croisé pendant les combats actifs.

En conclusion, depuis la signature de l'Accord de paix de 2015, le Gouvernement provisoire d'union nationale s'est attaché à l'appliquer dans la lettre et l'esprit afin de parvenir à une paix permanente dans notre pays. Il continuera de mettre tout en œuvre pour atteindre cet objectif. En fin de compte, cependant, c'est aux mouvements rebelles qu'il incombera de rechercher le compromis avec le Gouvernement s'ils veulent réellement trouver une solution durable au conflit. Le Gouvernement provisoire d'union nationale exhorte le Conseil de sécurité et la communauté internationale à faire pression sur ces groupes pour qu'ils participent au dialogue national en vue de la paix.

La séance est levée à 12 h 30.